

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-24 du 23 février 2010 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes

NOR : SASM1030120S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles R. 5132-103 à R. 5132-111 et D. 5321-7 et
suivants,

Décide :

Article 1^{er}

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées experts auprès de la commission
mentionnée à l'article R. 5132-103 susvisé, au titre de l'année 2010 :

Mme ARDITTI (Jocelyne).
M. AUTHIER (Nicolas).
Mme BOUCHER (Alexandra).
M. DALLY (Sylvain).
Mme DAVELUY (Amélie).
Mme DEHEUL (Sylvie).
Mme DJEZZAR (Samira).
Mme DURANTON-RION (Sophie).
M. ESCHALIER (Alain).
Mme FRAUGER-OUSSET (Elisabeth).
Mme GAUTIER (Sophie).
M. LE BOISSELIER (Reynald).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution
de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 23 février 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT